

Scannez-moi
Pour + d'info



RNCP MASAF : 38857 (05/04/2024)
NSF : 214
Fiche ROME : A1203

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir entre 16 et 30 ans
- (pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Avoir validé un CAP ou un niveau seconde

Les + de la formation

- De nombreux chantiers pédagogiques
- Un module sur module d'adaptation professionnelle sur le thème l'aménagement d'un jardin méditerranéen

BAC PRO

Niveau 4

Aménagements Paysagers



Formation
en Alternance

Devenir chef d'équipe dans le secteur du paysage

Objectifs : Acquérir les connaissances pratiques et théoriques d'un ouvrier hautement qualifié pour aménager et entretenir les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés

- Analyses préalables à l'intervention sur un aménagement paysager
- Organisation du chantier en amont de l'intervention
- Suivi du chantier
- Encadrement intermédiaire d'une équipe sur un chantier
- Travaux de mise en place et d'entretien des végétaux
- Implantation et entretien des infrastructures
- Maintenance des matériels, machines et équipements

DUREE ET ORGANISATION

2 ans de formation en alternance.

- **1364h en centre**
- **5 semaines de congés payés**
- **1960h en entreprise**

Le parcours peut être individualisé en fonction de vos acquis et de votre expérience

MODALITES D'EVALUATION

Le diplôme du Bac Pro Aménagements Paysagers est constitué de 9 capacités (blocs de compétences)

- 50% en contrôle continu pendant la formation au CFA Agricole de l'Aude.
- 50% à l'issue d'un examen terminal national



TAUX DE
SATISFACTION
(sur 5 stagiaires)

50 %



TAUX DE RÉUSSITE
AUX EXAMENS

60 %



TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
global

33%



TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDES

0%



Paroles d'apprenti

C'est un métier varié, on ne s'ennuie jamais. Il y a toujours quelque chose de nouveau à faire. On touche à tout : des plantes au gravier, en passant par le bâti.

“



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un Référent Handicap est présent sur le Campus.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Modules d'enseignements généraux :

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- Débattre à l'ère de la mondialisation
- Développer son identité culturelle
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Modules d'enseignements professionnels :

- Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement
- Assurer la conduite d'un chantier
- Réaliser des interventions d'aménagement végétal
- Mettre en place des infrastructures
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Le référentiel du diplôme disponible sur le site [Chlorofil.fr](https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bac-pro/1re-term/ap) :

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bac-pro/1re-term/ap>

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Un partenariat avec l'INRAE pour les travaux pratiques
- Des cours en centre fortement appuyés par des travaux pratiques

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO du secteur

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre niveau de formation
Contactez nous pour plus d'information.

APRES LA FORMATION

Poursuite d'études

- Brevet technicien supérieur
- Certificat de spécialisation de niveau 4

Débouchés métiers

- Chef d'équipes entretien espaces verts
- Jardinier-paysagiste
- Ouvrier hautement qualifié

Construire les paysages de demain ?

Rejoignez-nous dès maintenant !



SITE DE NARBONNE

Lycée Martin Luther King

Avenue des Etangs

11 100 NARBONNE

04 68 41 36 39

cfa.aude@educagri.fr

www.campusterretnature.fr

@fpcal11 sur

